

Commission Reconnaissance et Réparation – Saint Jean (Cadre de travail)

A raison du contexte d'abus lié au fondateur et à la fondation des Instituts de Saint Jean, conjointement aux abus sexuels sont nés d'autres types d'abus dont notamment des abus spirituels et/ou d'autorité et des situations d'emprise. Si ces abus n'entrent pas par eux-mêmes dans la mission de la Commission Reconnaissance et Réparation (CRR), leur prise en compte est nécessaire à l'accomplissement de la mission de la CRR. C'est notamment le cas pour ce qui est de l'appréhension du contexte dans lequel des abus sexuels ont eu lieu et la prévention du risque d'abus à venir.

L'adresse victimes@crr.contact continue d'être disponible aux personnes victimes souhaitant se manifester.

Les signataires souhaitent rappeler les points suivants :

1. **Confidentialité**¹ La confidentialité des échanges est garantie en ce que chacun s'engage à maintenir confidentiels les échanges. Il ne sera communiqué à une personne absente que ce qui est explicitement autorisé par la personne qui fournit l'information. C'est le cas des entretiens individuels et échanges avec les personnes victimes, ceux avec les représentants d'Instituts ainsi que pour les réunions CRR / Instituts. La CRR est responsable de la tenue de ses archives.
2. **Réunions avec chaque Institut** Des réunions seront prévues dans un calendrier régulier afin de prendre en compte les situations des personnes victimes qui ne nécessitent pas l'intervention de plusieurs Instituts.
3. **Réunions CRR / Instituts** Une réunion à laquelle participe au moins une personne représentant chaque Institut et la CRR se tiendra mensuellement afin de traiter les sujets communs et d'où découleront des décisions applicables à tous ceux représentés. Les réunions CRR / Instituts feront l'objet d'une communication.
4. **Entretiens avec les personnes victimes** Pour pouvoir accueillir pleinement chaque personne victime, deux commissaires de la CRR supplémentaires ont été sollicités pour mener des entretiens.

Février 2023



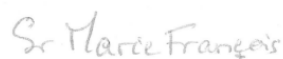
Sœurs Apostoliques de Saint Jean
Sr. Claire de Jésus, Prieure Générale



Frères de St Jean
Fr. François-Xavier, Prieur Général



Commission Reconnaissance et Réparation
Marie Balmay, commissaire



Sœurs Contemplatives de Saint Jean
Sr. Marie-François, Prieure Générale



Commission Reconnaissance et Réparation
Antoine Garapon, Président



Commission Reconnaissance et Réparation
Stéphane de Navacelle, commissaire

¹ La CRR est tenue, le cas échéant, aux obligations légales de signalement.